

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00035 Numéro SIREN : 480 246 941 Nom ou dénomination : A.F.D. CONTAINERS SPECIAUX
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/012127

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	9 355	9 355		
Fonds commercial	180 000		180 000	180 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	9 800	9 800		
Autres immobilisations corporelles	34 733	34 733		
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 119		25 119	27 229
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	259 007	53 888	205 119	207 229
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	16 445		16 445	34 787
Créances				
Clients et comptes rattachés	176 526	40 614	135 912	116 085
Fournisseurs débiteurs	40 176		40 176	1 054
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	18 051		18 051	12 803
Autres créances	174 390		174 390	174 995
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 762
Valeurs mobilières de placement	514		514	514
Disponibilités	26 903		26 903	223
Charges constatées d'avance	1 258		1 258	2 103
TOTAL ACTIF CIRCULANT	454 263	40 614	413 649	344 325
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	713 270	94 502	618 768	551 554



Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 125	8 125
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	3 836	-9 164
Résultat de l'exercice	19 941	13 000
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	131 902	111 961
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	82 006	88 238
<i>Découverts et concours bancaires</i>	49 701	46 903
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	131 707	135 141
Emprunts et dettes financières diverses	175	189
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 186	2 682
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	291 762	243 907
<i>Personnel</i>	9 695	12 250
<i>Organismes sociaux</i>	12 751	6 955
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	22 668	23 637
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	1 867	1 313
Dettes fiscales et sociales	46 980	44 156
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 055	13 519
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	486 866	439 593
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	618 768	551 554



ETATS FINANCIERS

2020

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AFD CONTAINERS SPECIAUX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 618 768 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 19 941 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels (et notamment la mise à jour du règlement n° 2019-01 du 8 février 2019).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1 an

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 5 ans

* Matériel de bureau : 5 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.



Règles et méthodes comptables

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	180 000			180 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 355			9 355
Immobilisations incorporelles	189 355			189 355
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 800			9 800
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 758			16 758
- Matériel de transport	1 100			1 100
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 875			16 875
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	44 533			44 533
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	27 229		2 110	25 119
Immobilisations financières	27 229		2 110	25 119
ACTIF IMMOBILISE	261 117		2 110	259 007

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	10 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	170 000
Total	180 000



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 355			9 355
Immobilisations incorporelles	9 355			9 355
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 800			9 800
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 758			16 758
- Matériel de transport	1 100			1 100
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 875			16 875
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	44 533			44 533
ACTIF IMMOBILISE	53 888			53 888



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 435 520 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	25 119		25 119
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	176 526	176 526	
Autres	232 617	232 617	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 258	1 258	
Total	435 520	410 401	25 119
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RRR A OBTENIR AVR A REC.	40 176
Total	40 176



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 Euro décomposé en 12 500 titres d'une valeur nominale de 8,00 Euro.



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 483 680 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	49 701	49 701		
- à plus de 1 an à l'origine	82 006	24 268	57 738	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	175	175		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	291 762	291 762		
Dettes fiscales et sociales	46 980	46 980		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 055	13 055		
Produits constatés d'avance				
Total	483 680	425 942	57 738	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 232			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN.FAC NON PARVENUES	72 106
INT.COURUS A PAYER	345
INTERETS COURUS S/PRET	175
DETTE PROV.POUR CONGES	9 695
ORG.SOC.CH A PAYER	3 102
ETAT CHARGES A PAYER	1 852
Total	87 275



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.AVANCE	1 258		
Total	1 258		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	1 278 442	16 731	1 295 173
Produits des activités annexes	5 288	4 808	10 095
TOTAL	1 283 730	21 538	1 305 268

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 260 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro



AFD CONTAINERS SPECIAUX

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros

Siège social : 92 avenue de la Valloire

38270 BEAUREPAIRE

480 246 941 RCS VIENNE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 29 JUILLET 2022**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 19 941,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

19 941,36 euros

A la réserve légale997,00 euros

Qui s'élèverait ainsi à 9 122,17 euros

Le solde en totalité au compte "report à nouveau" créditeur.....18 944,36 euros

Qui s'élèverait ainsi à 22 780,20 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme

La Présidente

La société YELLOW & GREEN

Représentée par Monsieur Christophe BORDET



Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : ... AFD CONTAINERS SPECIAUX

Forme juridique : SAS

Numéro unique d'identification - (Siren) : .. 480 246 941

Représentée par :

Nom : .BORDET .Prénom : Christophe

☒ agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature

